



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER  
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme – 2 avril 2024

#### **La Fondation des Amis de l'Atelier en transformation continue pour accueillir et accompagner toujours mieux les enfants et adultes porteurs de TSA**

#### **Accompagnement, habitat et travail**

La Fondation des Amis d'Atelier accompagne 4 000 enfants et adultes en situation de handicap mental, psychique, ou porteurs de Troubles du spectre autistique (TSA) pour près d'1/3 des personnes accompagnées.

Pour garantir un accompagnement de qualité, la Fondation des Amis de l'Atelier s'est engagée de manière volontariste et ce dès leur publication, dans la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques de la HAS. Cet objectif l'a conduite à construire un cadre d'action et d'accompagnement structuré, pour permettre la montée en expertise des professionnels.

Ces bonnes pratiques, la Fondation des Amis de l'Atelier en poursuit le déploiement de manière concomitante à la transformation de son offre de service dans une visée inclusive. L'accompagnement des personnes avec TSA/TND, comme l'ensemble des personnes en situation de handicap, doit leur permettre de construire un parcours de vie aussi riche que tout un chacun.

C'est donc toute une palette de réponses que la Fondation propose pour répondre à la diversité des besoins et des attentes des personnes concernées et de leurs proches :

#### **Pour les enfants autistes (TSA) / troubles du neurodéveloppement (TND) :**

Deux pôles enfance 100% dédiés à l'autisme, qui accompagnent plus de 400 enfants en coopération étroite avec l'Education Nationale et assurent des actions de soutien et de guidance parentale pour les proches.

#### **Pour les adultes avec TSA :**

La Fondation met en œuvre des accompagnements adaptés à leurs besoins et attentes spécifiques pour nourrir et soutenir des parcours de vie de plus en plus diversifiés, à travers :

- **L'habitat inclusif** notamment dans les départements de Seine-et-Marne et des Hauts-de-Seine <https://www.fondation-amisdelatelier.org/nos-projets/habitat-inclusif>
- **L'accompagnement et le soutien de jeunes adultes autistes**, grâce à des services comme le SAMSAH Altitude.
- **L'insertion professionnelle** avec en particulier :

- la Plateforme Insertion & Hanploi, opérateur du dispositif d'Emploi Accompagné dans trois départements franciliens, qui propose un accompagnement vers l'insertion professionnelle notamment pour les adultes avec TSA/TND en parcours d'emploi.  
<https://www.fondation-amisdelatelier.org/plateforme-insertion-et-hanploi>
- le projet GLORIA : un partenariat avec le groupe L'Oréal et l'association VETA, sur l'insertion professionnelle réussie de cinq jeunes adultes, dont les situations personnelles plus complexes les éloignaient d'un parcours en emploi. Pour ces jeunes, l'engagement volontariste de la Fondation, avec l'acquisition d'un pavillon sur ses fonds propres, a permis de compléter cette inclusion par le travail par un volet inclusion par le logement.

### **FOCUS SUR LE PROJET GLORIA : un projet d'insertion professionnelle pour des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique**

En partenariat avec l'association Vivre et Travailler Autrement (VETA) et l'usine d'Aulnay-sous-bois du Groupe L'OREAL, est né le projet GLORIA qui vise à permettre l'insertion professionnelle des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique et dans lequel la Fondation des Amis de l'Atelier est partie prenante tant sur ce volet « emploi » qu'également sur un volet « accompagnement vers le logement en milieu ordinaire ».

Ainsi, Yani, résident dans l'établissement d'accueil médicalisé (EAM) Les Temps Modernes de la Fondation des Amis de l'Atelier à Sevran (93) a signé son premier CDI en tant qu'employé à l'usine L'Oréal d'Aulnay-Sous-Bois où travaillent plus de 240 salariés.

Ce dispositif est co-financé par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

Cet engagement s'inscrit dans notre volonté de toujours mieux accompagner ; il met en œuvre concrètement la mesure 63 de la nouvelle stratégie nationale TSA TND : « Rendre possible l'emploi des personnes TSA et TDI accompagnées en MAS et FAM qui souhaitent travailler, leur proposer d'autres solutions d'hébergement avec l'appui de services experts et accompagner les entreprises prêtes à les recruter » .

A propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 4 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 100 établissements, services et dispositifs (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

[www.fondation-amisdelatelier.org](http://www.fondation-amisdelatelier.org)

Contact presse :

Alix Decroix

Tél. : 06.63.98.36.18

[alixdecroix@gmail.com](mailto:alixdecroix@gmail.com)